

**DEPARTEMENT DE LA SARTHE  
ARRONDISSEMENT DE LA FLÈCHE  
Canton de PONTVALLAIN  
COMMUNE DE PONTVALLAIN**

**PROCES VERBAL DE LA REUNION**

**DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 FEVRIER 2010**

**Date de convocation**

15.02.2010

**Date d'affichage**

05.03.2010

**Nombre de conseillers :**

En exercice : 13

Présents : 11

Votants : 11

L'an deux mil dix, le vingt trois février à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la Présidence de Monsieur Xavier GAYAT, maire.

**Etaient présents** : MM. Xavier GAYAT, Jean-Louis CHARDONNET, Patrice BOUTTIER, Joël VINET, Gilles LESEVE, Matthieu HOUDAYER, Sylvie MASSON, Alain GODRY, Loïc THERIAU, Maryvonne RENAUDIN, Jean-Pierre PEYNEAU.

**Absents excusés** : M. Jean MILANDE et M. Laurent VIVET

Mme Maryvonne RENAUDIN a été élue secrétaire de séance.

Assistait également à la réunion Mme Claudie CHAUFOUR, secrétaire de mairie

/\*\*/\*\*/\*\*/\*\*/\*\*/\*\*/\*\*/\*\*/\*\*/\*\*/

**1 – APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 27 JANVIER 2010**

A l'unanimité, le conseil municipal adopte le procès verbal de la réunion du 24 novembre 2009.

**2 - VOTE DES SUBVENTIONS**

Après étude des subventions pour les associations communales et hors commune, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, adopte ces propositions :  
(cf. annexe 1)

### **3 – EXAMEN ET APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2009 – COMMUNE ET ASSAINISSEMENT**

#### **Commune**

Le compte administratif 2009 de la commune de Pontvallain fait apparaître en fonctionnement, un excédent de 211 605.44 € et en investissement, un déficit de 317 784.81 €.

#### **Assainissement**

Le compte administratif 2009 de l'assainissement fait apparaître en exploitation, un déficit de 2 322.16 € et en investissement, un déficit de 19 524.01 €.

### **4- APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2009 – COMMUNE ET ASSAINISSEMENT**

Le Conseil Municipal,

Après s'être fait présenter les budgets commune et assainissement de l'exercice 2009 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2009,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2009 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant qu'il y a lieu d'approuver les comptes de gestion de la commune et de l'Assainissement,

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2009 au 31 décembre 2009,

2° Statuant sur l'exécution des budgets de l'exercice 2009 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- Déclare que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2009 par le Receveur, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

## **5 – TRAVAUX DE VOIRIE**

Monsieur Joël VINET, maire-adjoint, présente les différents devis concernant le marché voirie 2010 :

- reprofilage et enduit bi-couche route de Cassé (31 942.13 € TTC)
- busage rue du 19 mars 1962 (33 404.25 € TTC)
- Remise à neuf Place Chanoine Tarot-Bd Lecordier (32 165.61 € TTC)

Soit un montant global de 97 511.99 €.

Les crédits seront inscrits au budget 2010.

## **6 – MAITRISE D'ŒUVRE POUR TRAVAUX ASSAINISSEMENT**

Monsieur Joël VINET, maire-adjoint, informe du projet de travaux de mise en séparatif du réseau d'assainissement dans la rue du 19 mars 1962 et dans le chemin des Masnières.

Le conseil municipal émet un avis favorable et sollicite le cabinet SCE pour l'étude de faisabilité et la maîtrise d'œuvre.

Les crédits seront inscrits au budget 2010.

## **7 – BUREAU DE VOTE – ELECTIONS REGIONALES**

### **1<sup>er</sup> tour- 14 mars 2010**

8 H.00 – 10 H.30 – X. GAYAT – J. MILANDE – A. GODRY  
10 H.30 – 13 H.00 - P. BOUTTIER – M. RENAUDIN – J.P PEYNEAU  
13 H.00 – 15 H.30 – J.L CHARDONNET – G. LESEVE – S. MASSON  
15 H.30 – 18 H.00 – J. VINET – L. THERIAU – L. VIVET

### **2ème tour – 21 mars 2010**

8 H.00 – 10 H.30 – X. GAYAT – J. MILANDE – P. BOUTTIER  
10 H.30 – 13 H.00 - A. GODRY – M. RENAUDIN – J.P PEYNEAU  
13 H.00 – 15 H.30 – J.L CHARDONNET – G. LESEVE – S. MASSON  
15 H.30 – 18 H.00 – J. VINET – L. THERIAU – L. VIVET

## **8 – VENTE DE CHENES SITUES SUR LE TERRAIN DE LA STATION D'EPURATION**

Monsieur le Maire informe les membres présents de la proposition d'achat de la SARL BERNAUD BOIS pour les chênes situés sur le terrain de la station d'épuration.

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Le conseil municipal émet un avis favorable et accepte la vente pour un prix global forfaitaire de 50 €.

## **9 – TRAVAUX VRD LES HAUTS BOIS – PAIEMENT DE LA SITUATION N° 7- ENTREPRISE SACER**

Monsieur le Maire fait part aux membres présents de la situation n° 7 concernant l'actualisation du marché du lot 1- terrassement, assainissement et voirie- pour les travaux de VRD des locatifs des Hauts Bois.

Le solde à verser à la SACER s'élève à 417.19 € TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal émet un avis favorable pour le règlement. Les crédits seront inscrits au budget 2010, compte 2315.

## **10 – APPEL D'OFFRES – CONSTRUCTION DE LA STATION D'EPURATION**

Monsieur le Maire informe que l'audition des 5 entreprises retenues pour la construction de la station d'épuration a eu lieu ce jour.

Séance levée à 22 heures.

Le Maire,

Pour approbation,

Le secrétaire de séance,